

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le treize du mois d'avril, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Pierre BASTARD-ROSSET, Mme Claire BARRIN, M. Jean VULLIET, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, MM. Frédéric VAILLANT, Vincent BONEU, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Maires-Adjoints

Mme Joëlle TIBURZIO, M. Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, MM. Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mme Élixa DE POORTER, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 6 avril 2023  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 25

Secrétaire : M. Grégory BAERT, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

**N° 2023/048 - DÉNOMINATION DE VOIRIES COMMUNALES**

M. le Maire informe les élus qu'il a été sollicité par l'association des Glières pour dénommer une rue de THÔNES au nom de M. Jacques GOLLIET qui fut notamment Maire de THÔNES de 1973 à 1984, Conseiller Général et Sénateur.

Il a été engagé, notamment dans le cadre des événements des Glières, puis dans la transmission du devoir de mémoire et il laisse à ce titre un héritage essentiel pour les générations futures. Il apparait important de le rappeler et de saluer sa mémoire.

Après avis de la Municipalité et accord de l'association des Glières, il est proposé au Conseil Municipal de dénommer respectivement le nouveau pont et la nouvelle voie reliant la rue de la Saulne à la RD 909 « pont Jacques GOLLIET » et « rue Jacques GOLLIET ».

Dans le même secteur, il est proposé de renommer la rue du plateau des Glières en « promenade du Plateau des Glières » et de l'étendre jusqu'au futur pont.

Cette voie consiste en un tronçon de la voie Verte en cours de réalisation en rive droite du Nom entre le rond-point d'entrée de THÔNES et les futurs rond-point et pont.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,  
**Par vote à main levée, à l'unanimité,**

- **DÉNOMME** le nouveau pont et la nouvelle voie reliant la rue de la Saulne à la RD 909 «pont Jacques GOLLIET » et «rue Jacques GOLLIET »

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le 19/04/2023

ID : 074-217402809-20230413-CM23048-DE

S<sup>2</sup>LOW

- **DÉNOMME** « promenade du Plateau des Glières » la voie allant du rond-point d'entrée de THÔNES jusqu'au nouveau rond-point.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 14 avril 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLE



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Grégory BAERT

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 19 AVR. 2023 ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 19 AVR. 2023

THÔNES, le 19 AVR. 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLE

